

**ACTUALITÉS**

**Colza**

Surveillez les limaces.  
Positionnez votre cuvette jaune pour suivre l'arrivée des grosses altises.

**Maïs**

Comptez les larves de pyrales et de sésamies pour évaluer le risque pour 2020.

Adventice : Datura

**« Comment renouveler son Certiphyto ?**

Détail des 3 voies possibles en cliquant [ici](#) »

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

**COLZA**

**Réseau d'observation**

11 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGobs avec la répartition suivante :

- 3 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 3 Sarthe et 3 Vendée

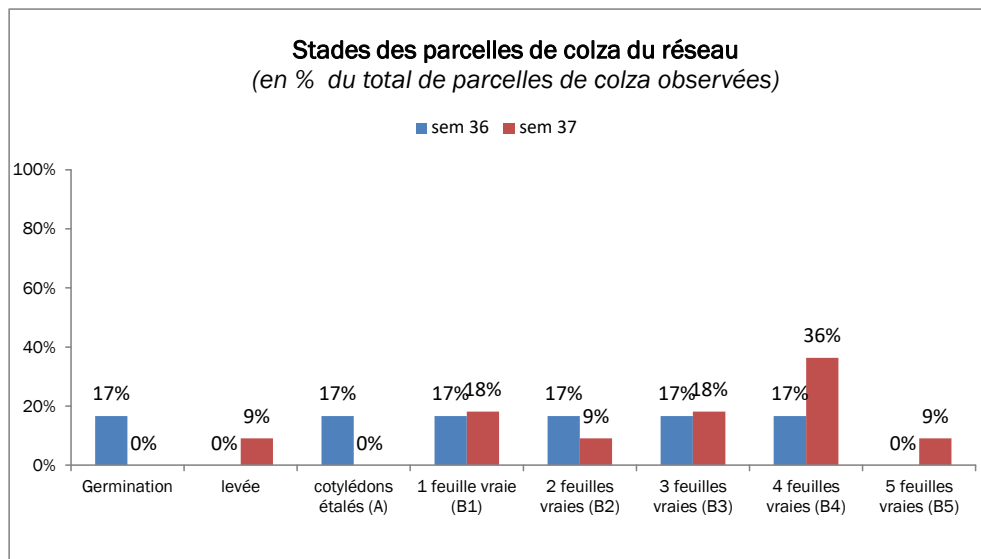
Le réseau de surveillance se met en place.

**Stade phénologique et état des cultures**

Les stades vont de levée à 5 feuilles.

Les parcelles du réseau ont été semées entre le 8 et le 22 août.

Sur certaines parcelles, les levées en cours sont hétérogènes.



**ABONNEMENT BSV**

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :  
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>




## • Limaces

### Observation et analyse de risque

Aucune limace n'a été piégée dans le réseau cette semaine. Cependant, des dégâts sont signalés sur 2 parcelles de Maine-et-Loire et de la Sarthe. Dans ces situations, 10 % des plantes présentent des morsures sur 5 % de la surface foliaire.

Avec les pluies de début de semaine et des températures plus fraîches, le risque climatique est actuellement moyen sur la région. Les conditions annoncées pour les jours à venir ne devraient pas être favorables aux limaces. Soyez tout de même vigilants avec la rosée du matin. Positionnez vos pièges !

La surveillance doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).



Pour piéger efficacement, il faut :

- > Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures,
- > Couvrir 1 m<sup>2</sup> avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle,
- > Garder la surface sous le piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau),
- > Faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

### Évaluer le risque de présence de limaces sur sa parcelle : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- > l'évolution des captures,
- > le stade de la culture,
- > la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- > les conditions météo en cours et à venir,
- > la présence d'auxiliaires.



Les auxiliaires prédateurs des limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), araignées...





CARBE

Carabe



CAPDL

Staphylin odorant

- ◆ Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ Utilisation du phosphate ferrique.

### Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.



## • Cuvette jaune pour suivi des insectes

### Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

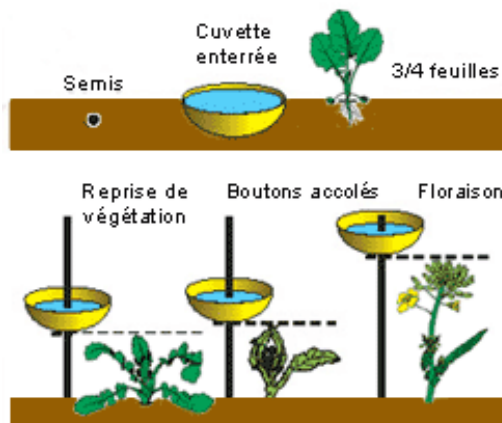
Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.

**Actuellement la cuvette doit être enterrée.**



## • Petite altise et altise des crucifères

### Observations et analyse de risque

Dans le réseau, des morsures d'altises sont visibles sur 2 parcelles sur 1 à 15 % des plantes et 2% de surface foliaire touchée.

Les conditions climatiques annoncées sont favorables à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Le risque est élevé pour les parcelles qui bordent ou environnent d'anciennes parcelles de colza.

Méthodes  
alternatives



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas.



Petit coléoptère de 2 à 2,5mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).

### Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.





## • Grosse altise et altise d'hiver

### Observations et analyse de risque

Sur 1 parcelle de Vendée, 1 grosse altise a été piégée dans la cuvette jaune. Quelques rares morsures sont observées sur 2 parcelles du réseau. Les morsures observées actuellement sont surtout dues à la présence des petites altises.

Depuis quelques jours, les températures matinales sont plus fraîches et une remontée des températures est prévue pour la fin de semaine. Cela pourrait déclencher le vol des grosses altises (sortie de diapause). **Positionnez vos cuvettes jaunes (enterrées) pour détecter le début du vol.**

Le risque est actuellement faible mais pourrait augmenter en début de semaine prochaine.



### Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (3 à 5 mm) noir et brillant avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.



Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »

### Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles pour les dégâts de morsures des adultes.

### Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.

## • Pucerons

Quelques pucerons verts sont observés cette semaine sur 2 parcelles du réseau en Sarthe et en Vendée.

### Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

### Seuil indicatif de risque

A partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.



## • Tenthrède de la rave

### Observations et analyse de risque

3 adultes de **tenthrède de la rave** ont été piégés sur une parcelle au stade 1 feuille en Maine-et-Loire. Des dégâts sont visibles sur cette même parcelle. Sur une parcelle de Vendée, 2 à 5% de la surface foliaire est touchée et des larves sont observées sur 10% des plantes.



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



### Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

### Seuil indicatif de risque

A partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.





# Maïs

## • Pyrale et sésamie

Les comptages larvaires sont en cours dans le réseau.

Avant la récolte, pensez à faire un **bilan des infestations larvaires** dans votre parcelle afin d'estimer votre niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Des comptages larvaires ont déjà été réalisés. Des larves à différents stades et des chrysalides (voir photo page suivante) ont été observées. C'est le signe de la présence d'une deuxième génération.

### Méthode de comptage

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [sur ce lien](#).

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : [bsv-gc@pl.chambagri.fr](mailto:bsv-gc@pl.chambagri.fr)

Méthodes  
alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récolte.



• **Pyrale et sésamie (suite)**



Tiges cassées à mi hauteur (dû à la présence de larves de pyrale)



Larve de pyrale



Larve de sésamie



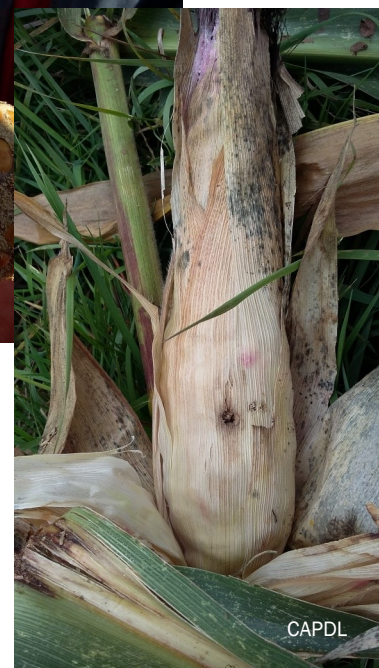
Chrysalide

Si elle est vide, c'est le signe de la présence d'une 2ème génération (2ème vol) en août.



Dégâts et larves sur épis

**Ne pas oublier de regarder les épis.**



Larve de pyrale au niveau du collet

**Bien ouvrir les cannes de maïs jusqu'au collet, même en maïs ensilage**







## • Chrysolème des racines du maïs

Un réseau de 5 pièges a été suivi cet été sur la région. Ils ont été positionnés le long d'axes de communication majeurs (autoroute, au niveau d'un péage, aux abords d'un aéroport...). **Aucune chrysolème n'a été piégée en Pays de la Loire.**



© ARVALIS - Institut du végétal  
Chrysolème des racines du maïs et dégâts

## • Maladies

Du charbon commun (*Ustilago maydis*) est signalé. Cette maladie peut être favorisée par le stress hydrique connu cet été sur les parcelles. Ces symptômes sont régulièrement observés sans conséquence pour la plante dans la majorité des cas.

D'autres maladies peuvent être observées :

- Rhizoctone
- Helminthosporiose fusiforme : 1 parcelle touchée dans la Sarthe sur 8% des plantes
- Coup de feu fusarien : 2 parcelles touchées en Maine-et-Loire



CAPDL  
Charbon à Ustilago



© ARVALIS - Institut du végétal  
Coup de feu fusarien



CAPDL  
Helminthosporiose fusiforme



© ARVALIS - Institut du végétal  
Rhizoctone





# ADVENTICES

## • Datura

Sur certaines parcelles de maïs du réseau et hors réseau, des plants de Datura sont présents.

Le Datura (*Datura stramonium*) est une plante toxique à la fois pour l'alimentation humaine et animale.



## • Datura (suite)

### Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- Ne pas laisser monter à graine le Datura (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous





Retrouvez toute l'actualité de la protection intégrée  
des cultures en cliquant [ici](#) .

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations :  
observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

## RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture  
des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de  
France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



**Observateurs** : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.*

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto .